

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À PARTIR DE LA PENSÉE DE MONTESQUIEU

Gilles Roger ASSEPO

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody, Côte d'Ivoire

gillesassepo09@gmail.com

Résumé : Cette étude met en évidence l'équilibre social et l'égalité entre l'homme et son environnement. Pour parvenir à cette harmonie sociale et environnementale, l'homme met en place une politique de développement durable, comme un moyen thérapeutique afin de pallier ses actes négatifs posés contre son environnement. Aussi, le développement durable encourage-t-il au sein de l'humanité la pensée nataliste pour pérenniser l'espèce humaine. Presque toutes les sphères de la société sont concernées par le développement durable. Il embrasse l'économie, l'agriculture, l'industrie, l'habitat, l'écologie et les services tels que les finances et le tourisme.

Mots clés : Développement durable, écologie, égalité, environnement, équilibre, lois, nataliste.

SUSTAINBLE DEVELOPMENT FROM THE THOUGHT OF MONTESQUIEU

Abstract: This study highlights the social balance and equality between man and his environment. To achieve this social and environmental harmony, Man sets up a policy of sustainable development, as a therapeutic means to compensate for his negative acts against his environment. Also, sustainable development encourages within humanity pronatalist thought to perpetuate the human species. Almost all spheres of society are concerned with sustainable development. It embraces economy, agriculture, industry, housing, ecology and services such as finance and tourism.

Keywords: Sustainable development, ecology, equality, environment, balance, laws, natalist.

Introduction

L'homme dans le souci d'accéder à la liberté et au développement durable va se forger un environnement appelé État qui se définit comme une institution suprême régissant une société qui se présente en tant que concept central de la politique, dont dépend des lois et des grands principes de l'organisation sociale. Une première préoccupation, est celle de la question de sa fonction légitime et du modèle de sa politique générale, qui inculque ces valeurs telles que la justice, la liberté, l'épanouissement de l'homme et son environnement, le respect des droits de l'homme, le respect des droits des animaux et de l'environnement, l'humanisme, l'empathie, le développement durable et les questions liées à la bonne marche de la mondialisation, afin d'assurer sa conservation.

Sous cette passion du développement durable, Montesquieu va s'insurger contre la politique nébuleuse de la monarchie européenne, et particulièrement la monarchie française. C'est sous cet angle que, J.F. Chiappe (1998, p. 10) écrit : « Le

président, armé d'une stupéfiante préscience, dénonce la pire des injustices, celles dont la France d'aujourd'hui nous sommes encore victimes ».

Mais de nos jours, sa politique sera innovée par les partisans de la politique de la révolution verte, dont le souci majeur, est comment pérenniser l'homme et son environnement. C'est dans cette optique que se pose les questions suivantes : En quoi le développement durable doit servir de sources d'inspirations à partir de la pensée de Montesquieu ? Quels sont les motifs, les exigences et l'analogie entre le développement durable à partir de la philosophie de Montesquieu ? Quelle est la portée de la pensée de Montesquieu du développement durable dans la mondialisation ?

1. Les motifs, les exigences et l'analogie entre le développement durable à partir de la philosophie de Montesquieu

1.1. Les motifs et les exigences du développement durable à partir de la philosophie de Montesquieu

Avant d'entamer cette analyse, il importe d'abord de procéder à une définition de la notion du "développement durable". Elle se présente comme un état où tous les éléments formant l'écosystème et leurs rôles sont sauvegardés pour les générations présentes et futures.

Pour cette définition, Montesquieu, pour mieux conduire sa philosophie du "développement durable", met au centre de sa pensée, les lois comme le fondement et la garantie de toute l'humanité. À ce propos, C. S. de Montesquieu (1995, p. 22) écrit : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui décrivent de la nature des choses ; et dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois, la divinité a ses lois, le monde matériel, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois ».

Les lois sont incontournables à la nature de l'homme. Et ce sont ces lois, qui donnent sens à l'existence. Aussi, sont-elles le moteur de nos recherches et participent-elles aux découvertes des chercheurs. C'est sous cet angle que C.S. de Montesquieu (1995, p. 20) dit : « je ne trouvais la vérité que pour la perdre. Mais, quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, et dans le cours de vingt années j'ai vu mon ouvrage commencer croître et finir ».

Après une analyse sur cette réflexion, notre remarque se porte sur la loi comme omniprésente, comme omnipotente. À ce constat, le monde est sous la gouverne de la loi. C'est dans cette optique que Montesquieu, pour faire le choix du meilleur gouvernement, part au sein des lois pour opérer les meilleures lois. À ce propos, C. S. de Montesquieu (1995 p. 26) affirme : « Il y a trois espèces de gouvernements le Républicain, Monarchique et le Despotique ». Suite à cette réflexion, la philosophie de la scission de la nature des trois gouvernements envisagés par l'auteur se trouve au centre des lois.

Pour lui, la politique du développement durable suppose des règles, dont le tout se résume en vertu. Mais elle n'est possible que dans les États républicains. C'est dans cette optique que C. S. de Montesquieu (1995, p. 18) écrit : « Pour l'intelligence des quatre premiers livres de cet ouvrage, il faut observer ce que j'appelle la vertu dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité ». Montesquieu nous plonge au centre de la politique du développement durable. Maintenant qu'elle

est l'analogie établie entre la pensée de Montesquieu et la politique du développement durable de nos jours ?

1.2. Analogies entre la pensée de Montesquieu et la politique du développement durable.

Au nom de cette politique de l'égalité, Montesquieu va mettre en évidence la politique de la "séparation des pouvoirs", comme un équilibre de la société. À ce propos, Charles de Secondat de Montesquieu affirme :

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. Il y a encore point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutive. Si elle était jointe à la puissance législative le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire, car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur. Tout serait perdu, le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs ; celui de faire des lois, celui d'exercer des résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers (C. S. de Montesquieu, 1995, pp. 112 -113)

Sous cette thèse d'équilibre social, Montesquieu attire la conscience de toute l'humanité, que chaque espèce naturelle a ses lois, dont il faut respecter. C'est sous cet angle que C. S. de Montesquieu (1995, p. 22) écrit : « Tous les êtres ont leurs lois, la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois ».

C'est au nom du respect de ces lois qu'il faut respecter les autres créatures qui partagent l'humanité avec l'homme. D'où le droit des animaux et des végétaux. C'est dans cette optique que Wangari Maathai dit :

Les animaux, les plantes et les arbres pourraient très bien vivre sans l'homme, mais l'homme, lui, n'aurait aucun espoir de survie sans eux. C'est pourquoi lorsque nous étudions la question des droits de l'homme, nous devons nécessairement passer à un autre niveau de conscience pour admettre que ces autres espèces ont, elles aussi, le droit de vivre et leur place sur la terre. (W. Maathai, 2010, p.341)

À partir de cette réflexion, la politique du développement durable est indispensable de nos jours. Dans la mesure, où elle nous permet d'utiliser de façon modérée les ressources naturelles, non seulement, de sauvegarder ces ressources, mais aussi de penser aux besoins de nos générations futures. C'est sous cet angle que, W. Maathai (2010, pp 316-317) écrit : « Comme je l'ai souligné à maintes reprises, l'Afrique est un continent riche, et il devrait être capable d'améliorer le niveau de vie de ses populations en leur permettant d'utiliser de façon durable, leurs ressources (comme le pétrole, l'or, le diamant) atteignent des cours élevés sur les marchés mondiaux ».

De nos jours, nos inquiétudes à l'égard de la destruction de l'écosystème et de nos ressources naturelles sont énormes. En premier lieu, les végétations sont détruites pour des besoins économiques ou agricoles, ce qui plonge le monde dans de véritables problèmes d'écologies. C'est dans cette perspective que René Dumont écrit :

C'est fini, on a tiré tout le parti possible de ces deux ressources. On a même trop défriché de forêts pour cultiver, jusqu'au pied de l'Himalaya. Et dans les

collines du Népal, comme en Uttar Pradesh en Inde, en Chine, l'érosion a pris des proportions dangereuses. En ce qui concerne l'eau, bien des réseaux d'irrigation mal conduits, surtout en Inde et au Pakistan, n'ont pas donné de résultats espérés. Faute d'un drainage correct, la nappe phréatique remonte, les sols se dégradent par salinisation et alcalisation ; dans la vallée du Gange on les appelle des sols usar, perdus. Et il n'y a plus de grandes ressources potentielles d'eau. Il n'y a presque plus de terres nouvelles (R. Dumont, 1991, p.47)

En second lieu, il y a la pollution de l'environnement qui dégrade notre milieu de vie et accentue le réchauffement climatique. C'est dans cette logique que René Dumont affirme ;

Et puis, rien que pour fabriquer lesdites automobiles, les aciéries chinoises devraient brûler des dizaines de millions de tonnes d'un charbon presque aussi polluant que celui de l'ex-RDA et de la Silésie Polonaise.

N'allons pas plus loin dans l'absurdité : le niveau actuel de CO₂, SO₃, CH₄, CHC met déjà en péril tous les climats du monde (R. Dumont, 1991, p. 315)

De même, il faut aussi ajouter la destruction de la forêt qui menace le bien être et le mieux être de l'humanité. C'est sous cet angle que, René Dumont et Marie-France Mottin écrivent :

Mais le plus grave de tous, c'est la destruction si rapide de l'environnement africain, par déforestation, érosion, désertification. Il s'agit là du crime le plus effroyable commis contre les générations futures, et qui ne se limite pas hélas à l'Afrique. Chaque minute qui passe, répétons le une fois de plus, 20ha de forêt tropicale humide disparaissent. (R. Dumont ; M. F. Mottin, 1980, p. 236)

Mais le paradoxe, dans cette affaire de la destruction de la forêt, est que la forêt constitue le poumon de toute l'humanité, dont sa destruction présente de véritables désastres pour toute l'humanité. C'est à ce propos que, Wangari Maathai écrit :

Les scientifiques estiment que ces forêts piègent entre 24 et 34 millions de tonnes de Carbone (soit l'équivalent de quatre années de production de dioxyde de carbone d'origine anthropogénique)

À travers leur cycle naturel de dégradation et de régénération, elles en libèrent 237 millions de tonnes chaque année. Si elles étaient entièrement détruites, ce ne serait pas moins de 135 milliards de tonnes de carbones qui seraient dégagées dans l'atmosphère (W. Maathai, 2010, pp. 310-311)

Malgré de nombreux avantages que nous réservent nos forêts, nous continuons toujours à les détruire à des fins économiques. C'est sous cet angle que, René Dumont dit :

L'ensemble du continent africain perdrait 3,6 millions d'hectares de forêt par an, soit 0,5% de son total. Mais dans la zone côtière d'Afrique de l'Ouest, la perte dépasse 5% l'an : la Côte d'Ivoire qui avait 15 millions d'hectares de forêts vers 1950 n'en compte plus guère que 2 millions en 1986. Au moins aussi grave est la dénudation progressive, au nord de la zone forestière, de la savane autrefois largement boisée du sahel. Année après année, le paysage s'éclaircit terriblement, comme en témoignent les photographies comparées du même village faites par le père Marin Terrible de Bobo Dioulasso, ce valeureux défenseur de l'environnement au Sahel. Quoique bien tardivement, la gravité du déboisement est enfin reconnue aujourd'hui. Autour de chaque capitale, on va chercher toujours plus loin le bois de chauffe, pour la cuisine. Et le couvert semi-arboré des arbres dispersés dans les champs s'éclaircit, tandis que les derniers lambeaux de forêts plus ou moins dégradées disparaissent. On accord des permis de coupe, mais ceux qui les obtiennent dépassent leur droits. (R. Dumont, 1986, p.29)

Alors, sous ces maux qui menacent la nature, c'est le moment rêvé pour les pallier par le biais du développement durable. À propos, W. Maathai (2010, p. 340) affirme que « c'était une occasion de rappeler l'importance fondamentale de l'environnement et des ressources naturelles pour notre survie ; et c'était un message d'espoir à l'adresse ; de tout le continent »

Il faut mettre en garde à ceux qui mettent en péril les écosystèmes. Car ces écosystèmes sont indispensables à la survie de toute l'humanité. Dans la mesure où ces écosystèmes favorisent les saisons et aussi sont des facteurs régulateurs des climats. À ce sujet, René Dumont écrit :

Le sahel sans arbre. Car l'arbre recycle l'eau du sous-sol, la renvoie dans l'atmosphère d'où elle peut retomber en pluie. Sous forêt dense un quart de l'eau des pluies va à la mer, les trois autres quarts retournent dans l'air. Sur sol dégradé, un quart retourne dans l'air, les trois autres quarts ruissellent. Un sol dénudé reflète plus la chaleur, augmentant l'aridité. De sorte que la destruction de la végétation, que l'on attribue à tort à la seule sécheresse, accroît la désertification, déclenche un cercle vicieux d'auto intensification. (R. Dumont, 1986, p. 21).

Par conséquent, il est souhaitable à ce que l'homme repense sa façon de concevoir son environnement.

2. La relation entre la pensée de Montesquieu, le développement durable dans la mondialisation et les perspectives

2.1. Le rapport entre la pensée de Montesquieu et le développement durable dans la mondialisation.

Montesquieu est l'un des précurseurs des relations internationales et son corollaire la mondialisation. D'où sa passion pour les relations internationales.

Au nom de la totalité, il envisage le bonheur, la quiétude du groupe, tout en prônant la liberté au sein du groupe. Sous cet angle, J. Starobinski (1989, p. 30) affirme que « c'est toujours, l'intention d'une vision totale qui anime la pensée de Montesquieu ». Alors sous cette réflexion, nous allons dire que, Montesquieu n'est pas en marge de l'idée de la "mondialisation", voire de la "globalisation". Certes, la mondialisation est une notion qui connaît dans la littérature scientifique plusieurs définitions. Mais dans ce cas-ci, elle se présente comme le processus par lequel les relations entre les nations sont devenues interdépendantes et ont dépassé les limites physiques et géographiques pouvant exister auparavant.

À l'instar de Montesquieu, nous assimilons la mondialisation comme une opportunité ou un moyen de dissémination. En un mot, à la philosophie de la globalisation. C'est sous cet angle que Soumaïla Cissé dit :

L'humanité est entrée dans un âge où les destins des peuples sont inextricablement liés. Dès lors, nous ne pourrions être libres, comme le dit le prix Nobel de la paix Desmond Tutu, que "tous ensemble car la seule prospérité durable est celle que l'on acquiert ensemble. Nous ne pouvons être humains, que tous ensemble, tout autant que nous sommes, membres d'une seule famille humaine. (S. Cissé, 2013, p. 13)

Conséquemment, le développement durable est indispensable à la mondialisation.

La mondialisation se présente comme tout ce qui insiste sur l'effacement des frontières, le déclin des États-Nations, c'est-à-dire qu'elle postule l'idée du non

dépérissement des États affaiblis par des pouvoirs extérieurs. C'est dans cette veine que S. Cissé (2013, p. 53) écrit : « Je partage le point de vue récemment exprimé par un chef d'État selon lequel les relations entre les pays africains et les autres devaient devenir d'égal à égal, sans lien de dépendance inégal ».

Sous ces vues, à quelles conditions la mondialisation peut être associée à des projets de développement humains et durables ?

L'accélération de la mondialisation a continuellement approfondi la dépendance mutuelle. Et l'interpénétration des pays de diverses régions, multipliant des intérêts communs. C'est dans cette logique que S. Cissé (2013, p. 117) affirme : « Par goût et par culture, je me définis comme un homme du monde »

La question de problème national ou local ne doit plus être pensée. Car la mondialisation met en cause, la question de l'État-nation en tant qu'entité souveraine. C'est dans ce sens, A. Wade (2005, p. 183) soutient que « notre planète est devenue un immense village. Les peuples qui composent notre monde d'aujourd'hui, soumis aux lois de la destinée humaine, sont appelés à vivre ensemble, dans la pleine connaissance de l'existence de l'autre ». D'où, la question de nationalité pose problème de nos jours. C'est sous cet angle que, J. Ki-Zerbo (2013, p. 28) écrit : « l'État national est dépassé ».

De même, dans les relations compétitives et conflictuelles apparaissent la coopération et l'interaction entre les grandes puissances. L'habileté d'un grand pays isolé à résoudre unilatéralement et à dominer les questions internationales a décliné. Tout pays qui recourt à l'intervention étrangère, aux sanctions et à la guerre pour miner l'intérêt des autres pays, se trouve toujours menacer. C'est la raison pour laquelle que C. A. Michalet (2002 p. 99) déclare : « Un text book unique suffit donc pour tout le monde et c'est son contenu que les missionnaires de Washington vont être chargés de répandre sur la planète entière. »

Après avoir évoqué les problèmes de la mondialisation à partir de la pensée de Montesquieu, quelles sont les perspectives envisagées ?

2.2. Les perspectives

La politique du développement durable ne met pas seulement l'accent sur l'environnement et son bien être dans la société. Elle encourage aussi la politique nataliste pour pérenniser l'espèce humaine. C'est dans cette perspective que W. Easterly (2010, pp. 114-115) dit : « Plus il y aurait des enfants, plus grande serait la probabilité de compter parmi eux un futur Mozart, Einstein, ou Bill Gates »

Pour l'équilibre social, il faut que les individus fassent un dépassement de soi pour mettre en place une politique d'harmonisation sociale. C'est sous cet angle que Wangari Maathai écrit :

Œuvrer pour le bien commun, s'engager et persévérer jusqu'à atteindre ses objectifs. En dépassant leurs intérêts particuliers, ils donneront à leur vie bien plus de sens. À l'instar de Nelson Mandela, Desmond Tutu, Julius Nyerere et Kwame Nkruma, des individus qui avaient une vision pour leur continent, qui ont souvent été raillés ou ignorés, mais qui sont aujourd'hui réputés et admirés pour s'être investis sans compter pour le bien public, ils n'accepteront plus le statu quo. Et ils continueront et travailleront avec honnêteté, intégrité et persévérance. (W. Maathai 2010, pp. 339-340)

Quant à l'homme et son environnement, il faut mettre en place d'autres techniques qui ne vont pas porter préjudice à nos ressources naturelles telles que les

énergies renouvelables et les méthodes actuelles de production énergétique. À propos, René Dumont affirme :

Il est exclu de généraliser sur toute la planète le mode de vie occidental : les ressources énergiques et minérales dont nous disposons n'y suffiraient pas. Les possibilités d'énergies renouvelables sont certes considérables à long terme ; mais il y a dans ce domaine, comme en agriculture, de dures contraintes, des limites à la vitesse avec laquelle nous pouvons les mettre en œuvre. Cela est vrai surtout pour l'énergie solaire, qui est de loin la plus importante. (R. Dumont, 1991, p. 314).

Dans cette optique, il faut arrêter la politique de surexploitation de nos océans par les puissances étrangères. Car, elle causerait de véritables dangers aux générations futures. C'est dans cette logique que René Dumont et Marie-France Mottin affirment :

La grande majorité des immenses ressources de pêcheries, d'Agadir au Maroc à Windhoek en Namibie, est actuellement confisquée par les flottes étrangères à l'Afrique, qui s'attribuent 85% des prises totales. Près de la moitié va à l'union soviétique, qui, ayant totalement raté son élevage, pour avoir tant maltraité sa paysannerie, trouve plus aisé de rechercher les protéines en haute mer, avec l'équipement le plus sophistiqué qui compromet les possibilités de pêches futures, en ramassant indistinctement les poissons de toute taille. Si la tendance actuelle se prolongerait, la surexploitation qui la caractérise risque de s'exacerber au détriment des africains de demain. (R. Dumont ; M. F. Mottin, 1980, p. 239)

Pour le problème de la déforestation, chaque année le désert avance à des kilomètres considérables, donc il faut trouver solution à ce mal. À ce sujet, R. Dumont (1986, p.21) avance que « les déserts ne cessent de gagner et certains estiment leur avance à l'échelle mondiale 200.000 km par an »

Alors, sous ce désastre naturel, il faut trouver une solution. À ce propos, W. Maathai (1990 p. 342) mentionne que « planter des arbres, parler nos langues raconter nos histoires et ne pas rejeter la vie de nos ancêtres, autant d'éléments constitutifs de l'écosystème au sens large dont dépend la vie humaine, tout cela participe du même acte de préservation ».

Sous cet angle, l'homme et son environnement constituent la même entité. Dans la mesure, où les deux sont consubstantiels, dans le développement et la pérennisation de l'humanité. Ainsi, l'homme doit mener un combat inéluctable pour sauvegarder son espèce et son environnement. Et ce combat, c'est la politique du développement durable. C'est dans cette veine que Wangari Maathai affirme :

Car ce que nous sommes est profondément ancré dans nos fleuves et nos ruisseaux, nos arbres et nos vallées. Notre identité est ancrée dans nos langues, riches en aphorisme tirés du monde naturel et dans notre passé fragile presque oublié. Nous nous battons pour l'avenir de nos enfants, et des enfants des hommes et des femmes qui ont grandi avec nous, pour des générations à venir et pour les autres espèces (W. Maathai, 2010, p. 341)

Sous ces vues, il faut attirer la conscience de toute l'humanité pour mettre fin aux actes négatifs que l'homme pose à l'égard de son environnement pour sauvegarder la politique du développement durable. C'est dans cette optique que René Dumont écrit :

L'autosuffisance alimentaire et la conservation des forêts sont aujourd'hui des enjeux déterminants et complémentaires pour la vie d'une partie du monde. La conférence mondiale Sylva (février 1986) souligne le drame que représente

le déboisement du Fouta-Djalou, qui est le château d'eau de l'Afrique de l'ouest : c'est là que deux de ses grands fleuves, Niger et Sénégal prennent naissance l'un près de l'autre. Le fleuve Sénégal avait un débit annuel "historique" estimé à 24 milliards de mètres cubes. Mais à Bakel en 1983, celui-ci n'est plus que de 7 milliards. On a même noté quelques jours sans écoulement. R. Dumont, 1986, pp. 20-21).

Conclusion

Cette réflexion met en évidence la philosophie de Montesquieu, qui porte sur le bien-être de la société. Pour lui, le concept de "développement durable" s'assimile au respect des lois et de l'équilibre social. Mais de nos jours, la politique du développement durable envisage d'autres domaines plus grands que sa philosophie. Dans l'optique nouvelle, elle embrasse : l'économie, l'État, la société civile, la culture, la société, l'agriculture, l'industrie, l'habitat, l'organisation familiale et les services. À cela s'ajoute l'encouragement de la politique nataliste afin d'assurer la pérennité de l'espèce humaine. Dans cette optique, il est question de se focaliser sur de nouvelles valeurs universelles telles que, la responsabilité, la participation écologique et le partage.

Références bibliographiques

- CHIAPPE Jean-François, 1998, *Montesquieu, l'homme et l'héritage*, Monaco, Éditions du Rocher.
- CISSÉ Soumaïla, 2013, *De belles années au service de l'intégration régionale*, Abidjan, Éburnie.
- DUMONT René, 1991, *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Éditions du Seuil.
- DUMONT René, 1986, *Pour l'Afrique, j'accuse*, Paris, Librairie Plon.
- DUMONT René et MATTIN Marie-France, 1980, *L'Afrique étranglée*, Paris, Éditions du Seuil.
- EASTERLY William, 2010, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Trad. de l'anglais par Aymeric Piquet-Gauthier, Paris, Nouveaux Horizons.
- KI-ZERBO Joseph, 2013, *À quant l'Afrique ?*, Lausanne, Éditions d'en bas.
- MAATHAI Wangari, 2010, *Un défi pour l'Afrique*, Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson.
- MICHALET Charles-Albert, 2002, *Qu'est-ce que la mondialisation*, Paris, Éditions la Découverte et Syros.
- MONTESQUIEU Charles de Secondat, 1995, *de l'esprit des lois*, Paris, Éditions Gallimard.
- STAROBINSKI Jean, 1989, *Montesquieu*, Paris, Éditions du Seuil.
- WADE Abdoulaye, 2005, *Un destin pour l'Afrique*, Éditions Michel Lafon.